



## Section régionale CFDT de BRETAGNE

### **PLUS DE 60 AGENTS SU ET CO DES 4 COINS DE BRETAGNE DEMANDENT LE SURSIS A EXECUTION DE LA CASSE DOUANIERE AU CTPS-DR DU 22 JUIN 2010:**

**L'ordre du jour était la condamnation à mort des unités de LANNION BSI et VANNES BSI programmée par M. OLLIVIER « pour le bien de la SURV Bretonne »...!!!...**

#### **1er acte: huis clos**

**Le CTPS a été ouvert par une déclaration préalable des 3 syndicats (CFDT, CGT et UNSA) représentant le personnel en CTPS-DR de Bretagne ( cf page 3).**

Dans sa réponse initiale, M. ZERBINI a pris acte du climat général de mal-être au travail et d'angoisse évoqué, que cette situation résultait d'orientations nationales ou communautaires qui s'imposaient à notre administration en pleine réforme du dédouanement, notamment par la réallocation des moyens humains et matériels, une redéfinition des méthodes de contrôle, notamment pour la Surveillance en Bretagne historiquement tournée vers la mer et réorientée vers les vecteurs routiers majeurs et les liaisons maritimes transmanche. M. ZERBINI a néanmoins rappelé qu'il croyait en la viabilité du schéma proposé par le DI pour le maillage SURV Breton qu'il a qualifié de « projet équilibré ».

Les représentants du personnel ont alors obtenu de M. ZERBINI de soumettre au vote du CTPS la proposition de retirer de l'Ordre du Jour le projet de fermeture des unités de LANNION et VANNES, ce qu'il a accepté de faire.

Suite au résultat de ce vote de rejet du fait de la voix prépondérante du Président (ADMIN: 6 CONTRE OS: 6 POUR), Les OS ont demandé une suspension de séance.

#### **2ème acte: CTPS « ouvert » à tous**

Cette suspension a permis aux représentants du personnel d'inviter une cinquantaine de collègues des Branches SU et CO venus des 4 coins de Bretagne (BREST, QUIMPER, LORIENT, VANNES, LANNION, SAINT-MALO, RENNES) exprimer leur colère ou leur solidarité, et demander des comptes au Directeur et à la parité administrative durant près de 2 heures.

M. ZERBINI a été directement interpellé sur le caractère « forgé » et biaisé de l'argumentation de M. OLLIVIER pour justifier ses fermetures d'unités, la généralisation d'un climat de défiance et d'exaspération devant une chaîne hiérarchique obsédée par de sacro-saints indicateurs de performance et à la botte d'un DI autocrate qui impose sa pratique managériale à 2 ressorts: la carotte (rapée pour la plupart des agents ...) et surtout: le bâton, que le DR en personne peut agiter

aussi grossièrement que son patron en assortissant ses rappels aux directives sur les contrôles comptables, par exemple, d'affligeantes annotations manuscrites signifiant en substance « rendez-vous à la notation 2011 » !!!...

### **Dialogue de sourds?:**

Peuvent-ils nous entendre ces gens-là qui sont à la manoeuvre pour mettre en oeuvre ces réorganisations successives qui dépècent le réseau douanier par petits bouts depuis des années ?

Ces décisions technocratiques, inspirées essentiellement par des impératifs comptables, s'effectuent à la hussarde sans que soit donné un temps de concertation, tout juste des « discussions » précipitées et tardives avec les OS pour un parage factice de dialogue. Le plan de M. OLLIVIER de réorganisation de la SU dans l'Interrégion s'impose brutalement, sans qu'un groupe de travail ait pu aborder sereinement ces questions de missions, de moyens et de dimensionnement (Groupe de travail prévu en décembre 2009 annulé par le DI) après un honteux travail de sape psychologique et d'intimidation effectué par le DI et ses sbires en direction de l'encadrement et des agents sur le mode « vous êtes nuls, vous coûtez trop cher, je vais vous montrer qu'on peut faire mieux avec moins de moyens... ».

Le résultat de cette politique interrégionale s'est trouvé là jeté à la face du DR: **Que faites-vous des hommes, des femmes, des vies de famille bouleversés par votre décision? Que faites-vous du métier de douanier et de la fierté à le faire en Bretagne? Quelle urgence à faire du zèle et entamer une réorganisation SU que la DG ne demande pas?**

Aux mots venant des tripes et du coeur lui demandant de s'opposer, de surseoir, de faire remonter cet énorme malaise qui affecte le fonctionnement de notre administration non seulement les collègues de la branche Surveillance, mais tous les douaniers CO AG confondus, M. ZERBINI n'a opposé que des formulations convenues d'obéissance aux ordres sans gaieté de coeur, excluant de fait, sans surprise la forme de résistance qui lui était demandée.

A l'initiative des OS, La demande de retrait du projet de fermeture des unités de LANNION et VANNES a été soumise à l'approbation de l'ensemble des agents présents qui ont approuvé à 61 voix cette proposition, en présence d'une parité administrative passive .

### **Une drôle de Fête de la musique...**

La suite et la fin de la séance a été couverte à une « énaurme bronca » sonore (sifflets et klaxons, faute de vuvuzellas...) de l'assistance réagissant contre la mise au vote des points de l'ordre du jour consacrés à la fermeture des unités de LANNION, VANNES et au renforcement de RENNES BSI.

La parité syndicale n'a pas pris part aux votes sollicités que seule la parité administrative semble avoir entendu en lisant sur les lèvres du Président...

***Le point d'orgue de cette « casse interrégionale » est fixé au 29 juin à Nantes, date de convocation par le DI du CTPS-DI devant acter les modifications d'effectifs de référence découlant des CTPS de la honte La mobilisation sous toutes ses formes doit s'y exprimer directement à l'encontre du donneur d'ordre de cette entreprise de démolition: M. OLLIVIER- Déplaçons-nous nombreux à Nantes le 29 juin***

**Le communiqué intersyndical joint en page 4 rappelle la position de l'ensemble des OS de Bretagne, sauf SNCD, sur cette action du 22 juin à RENNES et dénonce la mise en danger des missions et moyens des services douaniers**

# DECLARATION PREALABLE AU CTPS-DR BRETAGNE

## CFDT CGT UNSA

Les syndicats douaniers de Bretagne, siégeant en CTPS-DR, souhaitent, en préambule, vous faire savoir qu'ils ne sont, en aucun cas, dupes des intentions de l'administration concernant les suppressions d'emplois.

Tout l'argumentaire avancé, dans les documents préparatoires, n'est pas recevable.

Asseoir l'activité des unités surveillance sur trois critères (stups, contrefaçons, cigarettes) est très réducteur. Les missions douanières sont plus larges.

On voit donc là, la volonté de la hiérarchie, de s'inscrire pleinement dans la politique gouvernementale, en appliquant avec zèle, les règles de restrictions budgétaires.

D'ailleurs, le Directeur Interrégional de Nantes n'a qu'une préoccupation, être le 1<sup>ER</sup> de la classe, en rendant toujours plus d'emplois.

Il est facile de se vanter d'avoir l'aval de la Direction générale, en nous noyant de tableaux et de statistiques, auxquels on fait dire tout et son contraire.

Vos décisions inspirées par une logique purement comptable mettent en danger la vie de femmes et d'hommes.

Sachant que leur avenir professionnel est lié à vos seuls objectifs chiffrés et au ratio coût par agent, les collègues sont désabusés, démotivés et inquiets.

Nous dénonçons les manipulations, intimidations et pressions diverses, associées à une diminution des moyens.

Il faut rajouter à cela, la dévalorisation du travail des unités tant opérations commerciales que surveillance, en annihilant tout esprit d'initiative.

N'attendez pas des drames pour prendre en compte le mal être au travail de vos agents, conséquence directe de vos méthodes de management.

## **Communiqué intersyndical CGT, CFDT, UNSA, SOLIDAIRES et FO**

### **Les douaniers de Bretagne veulent exercer leurs missions de protection économique et sociale**

Aujourd'hui mardi 22 juin, plus de 60 agents des douanes (soit 1 douanier sur 5) sont venus des 4 départements bretons pour dénoncer et combattre la politique de suppression de service et la réduction des personnels qui l'accompagne.

Ainsi, si le projet de l'administration aboutissait d'ici 2011, c'est à terme un tiers des unités de la surveillance terrestre qui passe à la trappe. Il faut que l'opinion sache que sur l'ensemble du territoire national c'est un emploi de douanier qui disparaît chaque jour. Dans ce contexte, **25% des emplois douaniers ont disparu ces dix dernières années en Bretagne.**

Dans le même temps, la direction générale augmente les objectifs en matière de saisies à réaliser et de montant des droits et taxes à percevoir ou récupérer. Cette politique du chiffre, du bâtonnet, commune à l'ensemble des services publics, est totalement inefficace et va à l'encontre de la défense et de la sauvegarde des intérêts économiques et sociaux de nos concitoyens.

Les chiffres de la soi disant « performance » sont, selon nos décideurs, jugés positifs. Mais qu'en est-il de notre efficacité réelle quant on sait que moins **de 1% des marchandises qui entrent sur le territoire national sont soumises à un contrôle douanier.**

Des services douaniers qui ont de moins en moins de contact avec la marchandise et de moins en moins de moyens humains et matériels, ne peuvent pas remplir leurs missions économiques, de protection et de régulation des échanges internationaux de façon satisfaisante.

Alors que dans le même temps la crise systémique mondiale exige une autre politique d'intervention et de contrôle, ce que déclament nos gouvernants, c'est tout l'inverse qui est fait sur le terrain.

Les agents des douanes, tous services confondus, déclarent formellement qu'ils ne sont plus en situation d'assurer leur rôle en matière de lutte contre la fraude et les trafics illicites. Le management par objectif leur retire toute autonomie et discernement dans leur travail quotidien. Les conditions de travail se dégradent et la hiérarchie, prise dans l'étau du « toujours faire plus avec du toujours moins », exerce une pression énorme, insupportable, à la frontière du harcèlement moral.

Tout ceci doit s'arrêter. L'intelligence et la raison s'imposent maintenant afin de mettre en place une autre politique d'intervention des services douaniers, cohérente et efficace, au service de nos concitoyens. Il doit être mis un terme immédiatement aux suppressions d'emploi et de service. Il en va de la sécurité économique, financière et sociale de notre région.

*Rennes, le 22 juin 2010*